



AVIS DE COMPÉTITION
CPA Asticou 27th Annual Invitational Competition

PRÉSENTÉ PAR
CPA Asticou
Région Outaouais

DU : 15 novembre, 2018

AU : 18 novembre, 2018

SANCTION : IR-18-024

Sanctionné par Patinage Québec

Amendé le 16 octobre 2018

Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTERRÉGIONS

Le CPA Asticou

ANNONCE LA TENUE DE LA CPA Asticou 27th Annual Invitational Competition

Dates : 15 novembre, 2018 au 18 novembre, 2018

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-étude reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

1. Abitibi-Témiscamingue
2. Laurentides
3. Outaouais
4. Ontario

Président(e) comité organisateur : Pascale Bilodeau
Téléphone : 819-271-8390 **Courriel :** pascale.bilodeau@mail.mcgill.ca
Représentant(e) technique : Denise Laplante
Spécialiste de données en chef : Lee-Ann Dorion
Spécialiste de données informatiques : André Voyer

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IR-18-024

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Asticou
SITE INTERNET : cpaasticou.com
COURRIEL : cpa.asticou@bellnet.ca
TÉLÉPHONE : 819-682-0118

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Paul et Isabelle Duchesnay
92, rue du Patrimoine
Gatineau, Qc, J9H 3P4

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 : 85' X 200' (Standard LNH)

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) **Autres restrictions** approuvées par le comité provincial :

6. Inscription

Internet : cpaasticou.com

Date limite : 12 octobre, 2018

7. Mode(s) de paiement :

Carte de crédit (Visa ou Mastercard)

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Frais administratifs de seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

70 \$ par événement CPC en simple;

60 \$ pour le 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

60 \$ par événement Norme de performance avec classement;

60 \$ par événement Norme de performance;

50 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

60 \$ par événement Éléments; (4 éléments)

60 \$ par événement Équipe; (4 éléments)

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC.
- Le système de « Norme de Performance avec classement ».
- Le système de «Norme de performance».

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Politiques et procédures de Patinage Canada s'applique.

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.
Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;
- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

Entrée permise – Frais de 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants :

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

TABLEAU D'ACCREDITATION

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES

	Provinciale / Régionale / Inter-régionale	Provinciale	Nationale	Provinciale	Nationale	Provinciale	Nationale	Provinciale	Nationale	Provinciale	Nationale	Provinciale	Nationale
COMPÉTITIONS INVITATIONNELLES													
Clubs, Interclubs, Régionales, interrégionales	Régional												Régional
COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIONALES													
Championnats d'été / George-Éthier / Jeux OC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional						
STAR / Michel-Provost	Régional												Régional
Sous-section Dames Pré-novice 3 Senior				Provinciale	Provinciale	Provinciale	Provinciale						
Championnats "A" Section OC				Provinciale	Nationale	Nationale	Nationale						
Championnats "B" Section OC		Régional	Régional										
Devi				Provinciale	Nationale	Nationale	Nationale						
Championnats nationaux					Nationale	Nationale	Nationale						
Championnats canadiens pour adultes													Régional
COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ													
Régionaux de patinage synchronisé - OC		Régional	Régional	Provinciale	Nationale	Nationale	Nationale	Nationale	Nationale				Régional
Championnats canadiens pour adultes													Régional
Championnats canadiens de synchro					Nationale	Nationale	Nationale	Nationale	Nationale				

NS : Entraîneur régional = Niveau 1 // Entraîneur provinciale = Niveau 2 // Entraîneur nationale = Niveau 3

14. Frais d'admission

- 12 ans et plus : 5 \$
- 6 à 12 ans : Gratuit
- 5 ans et moins : Gratuit
- Passeport 3 jours : 10 \$

Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;

16. Prix

16.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

16.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet, après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

21. Photos

Non Disponibles.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

DoubleTree Hôtel
1170, chemin Aylmer
Gatineau, Qc, J9H 7L3
1-800-807-1088

Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la compétition annuelle du CPA ASTICOU

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

TESTS

STYLE LIBRE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer le test Junior Argent, Senior Argent ou Or de style libre dans la partie du programme libre des catégories Juvénile et plus.

DANSE

Le comité organisateur n'offre pas la possibilité aux patineurs de passer une des danses sur tracé du test Or de danse dans la partie Danses sur tracé de la catégorie Novice.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

•

• NOVICE

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
Âge : Être âgé(e) de moins de 17 ans le 1er juillet qui précède la compétition
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
Prog. Libre : Dames : 3 min. (+/- 10 sec.)/ Messieurs : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

• PRÉ-NOVICE

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 16 ans le 1er juillet qui précède la compétition
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

• JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2018-2019**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**

- Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : **Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019**

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3*.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ **Dames**
- ✓ **Messieurs**

- **OR**

Test : Doivent avoir réussi le test complet Junior Argent de style libre.

Âge : Aucune limite

✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : Doivent avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.

Âge : Aucune limite

✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

- **STAR 9**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
- **STAR 8**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)
- **STAR 7**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.
- **STAR 6**
Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

STAR 4 ET 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

- **STAR 5**
Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
 - **moins de 10 ans**
Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **STAR 4**
Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.
 - **moins de 10 ans**
Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **moins de 13 ans**
Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 - **13 ans et plus**
Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

ANNEXE – PATINAGE STAR

FILLES ET/OU GARÇONS

- **STAR 3**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019 PARTIE D

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

✓ **OR**

Test : Peut Avoir réussi le test d'interprétation Or de patinage en simple.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **ARGENT**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation Argent de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **BRONZE**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation Bronze de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **INTRODUCTION**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation d'introduction de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

✓ **PRÉ-INTRODUCTION**

Test : N'avoir réussi aucun test de patinage d'interprétation de Patinage Canada.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

- Les équipes doivent être formées de deux à quatre patineurs. Plus de 50 % des patineurs de l'équipe doit avoir réussi le test exigé pour s'inscrire à l'épreuve (par ex., 2 sur trois, 3 sur quatre). Les éléments sont patinés dans l'ordre énuméré sur la liste.
- Chaque patineur exécute un élément. Si l'équipe est formée de moins de quatre patineurs, aucun patineur ne peut exécuter plus de deux éléments.
- Les éléments sont patinés dans l'ordre dans lequel ils sont énumérés sur la liste. Le premier élément est exécuté par chaque équipe inscrite à l'épreuve avant que le deuxième élément ne soit exécuté, et ainsi de suite.
- Chaque élément ne peut être essayé qu'une seule fois.
- Tous les éléments de pirouette sont évalués de niveau de base, peu importe leur contenu.

Les équipes peuvent être formées par des patineurs de clubs différents.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019 PARTIE D

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour toutes les catégories.

ÉQUIPE - STAR

- ÉQUIPE OUVERTE (STAR 6 ou supérieur)
- ÉQUIPE OR
- ÉQUIPE STAR 9/10
- ÉQUIPE STAR 7/8
- ÉQUIPE STAR 6
- ÉQUIPE STAR 5
- ÉQUIPE STAR 4

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

- Chaque patineur exécute quatre éléments isolément, dans l'ordre inscrit pour leur niveau de compétition.
- Chaque élément ne peut être essayé qu'une seule fois.
- Les épreuves de STAR 4 à STAR 6 se déroulent sur la moitié de la surface glacée tandis que les épreuves STAR 7/8 à Ouvert se déroulent sur la totalité de la surface glacée.
- Tous les éléments de pirouette sont de niveau de base, peu importe leur contenu.

Âge : Aucune limite d'âge pour ces catégories

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019 PARTIE D

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour toutes les catégories.

✓ **ÉLÉMENTS OUVERT (STAR 6 ou supérieur)**

✓ **ÉLÉMENTS OR**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 9/10**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 7/8**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 6**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 5**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 4**

SYSTÈME DE NOTATION

➤ Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour ces catégories.

✓ **ÉLÉMENTS STAR 3**

✓ **ÉLÉMENTS STAR 2**

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1).

Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc.

Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition)

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

- ✓ **Dames**
- ✓ **Messieurs**

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 3

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 4

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 5

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

• NIVEAU 6

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

- **ÉPREUVE OUVERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAITRE NIVEAU 1/2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 2 min.